



Fernande Tapp

Un CLSC à fermer?

Page 2

Commando-bouffe: le procès aura lieu

Page 3



YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca



Cherche bunker désespérément

Il est tout de même assez ahurissant que la Ville de Montréal, avec tous les avocats qui travaillent pour elle, se fasse donner la leçon sur la manière juridiquement correcte d'interdire les bunkers de motards.

Voilà que les Bandidos, la nouvelle affiliation des Rock Machine, ont des visées sur un immeuble de l'avenue d'Orléans, dans Hochelaga-Maisonneuve. Une offre a été déposée par un membre de la bande de motards.

À la Ville de Montréal, le contentieux (les avocats de la Ville) étudie la question, dit-on officiellement. On se demande si l'on peut imiter Blainville, qui a édicté un règlement interdisant, en gros, les fortifications sans motif valable. Évidemment, qu'on peut ! On peut au moins tenter le coup.

Pour cela, il faudra que les gens du contentieux sortent de leur timidité historique. Parlez-en à Robert Côté.

M. Côté, un ex-policier de Montréal qui s'est fait remarquer à la tête de l'escouade antibombes pendant les années 1960-70, a été conseiller municipal de Pierre Bourque de 1994 à 1998 dans Rosemont, où il habite depuis 30 ans.

En 1994, peu de temps après son élection, M. Côté remarque un édifice bizarre rue Gilford, près des anciennes usines Angus. Il y avait des portes d'acier, des caméras de surveillance et une série de poteaux en acier installés devant l'édifice, comme pour empêcher une voiture de pénétrer sur le terrain. Le projecteur qui éclairait le drapeau du club (les Rockers, affiliés aux Hells) envoyait de la lumière dans une chambre de bébé d'un voisin.

La guerre des motards entre les Hells Angels et les Rock Machine ne faisait que commencer. Mais ça commençait à sauter ici et là.

« Une voisine m'a fait venir : elle entendait la musique des Rockers à côté. Elle m'a dit : ça va être beau si ça saute ! Je lui ai dit : ben non, madame, inquiétez-vous pas, la police les surveille. Deux jours après, le 18 mars 1995, ça sautait ! J'avais l'air fou un peu... Toute la façade était tombée, les fenêtres des voisins avaient éclaté. Des gros dégâts. Les Rockers ont tout fait réparer la fin de semaine suivante. »

Il n'y avait aucun moyen direct de les obliger à fermer. M. Côté a suggéré de les encercler. La Ville a d'abord acheté la voisine et offert les locaux au poste de police local. Il a ensuite déposé une motion au conseil municipal pour interdire les forteresses et constructions du genre.

« La motion a été adoptée, mais le contentieux disait : on ne peut pas, c'est discriminatoire, etc. On nous demandait d'affronter le crime organisé dans sa pire forme sans aucun outil. Alors, on a fait intervenir une équipe bien plus redoutable que la police : les fonctionnaires de la Ville ! »

La Ville a commencé par interdire la circulation en motocyclette dans le secteur. Les Rockers avaient acheté le bunker comme édifice commercial pour la vente et la réparation de machines distributrices d'arachides, et avaient même obtenu un prêt de la Banque fédérale de développement ! « Ça veut dire qu'ils n'avaient pas besoin de motocyclettes. Et puis, la rue Gilford, c'est sinueux, et moi, j'aurais mal dormi si un gars s'était cassé la gueule en allant distribuer des pinottes en moto », dit-il, narquois.

Ajoutons que les Rockers avaient fait des travaux de rénovation sans permis. On a vu débarquer les corps de métier les uns après les autres pour vérifier la conformité de la plomberie, de l'électricité, bref de tous les travaux. Les contraventions se sont mises à pleuvoir.

« Les inspecteurs de la CUM ont aussi analysé les résidus de la fumée qui sortait du foyer (construit sans permis, au fait). » Côté environnement, au moins, les Rockers étaient sans reproche.

À l'automne 1995, le Service de prévention des incendies s'en est mêlé. « Il y a une règle méconnue qui permet de condamner tout édifice où les pompiers ne pourraient pas entrer en cas d'incendie. Ils avaient des portes en acier et des vitres pare-balles ! Moi, je n'aurais pas dormi si jamais les pompiers avaient été empêchés d'entrer pour sauver des vies en cas d'incendie ! Ça devenait urgent ! »

Les motards ont fait les modifications requises et ont réintégré rapidement. Mais le harcèlement, pardon les vérifications réglementaires ont eu raison d'eux. Ils sont partis.

« Ça a duré presque quatre ans. Maintenant, ce sont des condos. Mais les voisins n'ont pas trouvé ça drôle. Il y a la sécurité, et il y a la valeur des immeubles. Un propriétaire d'immeuble à logement m'a dit : personne ne veut louer ; est-ce que je poursuis la Ville ou si j'arrête de payer les taxes ? »

Il ne faut pas croire que les règlements municipaux viendront à bout du crime organisé. Mais puisqu'il y a un moyen de repousser légalement et légitimement ces bunkers dans le fond des champs, pourquoi s'en priver ? C'est une mesure d'hygiène urbaine élémentaire.

Jacques Olivier en campagne pour la mairie de Longueuil

ÉRIC TROTTIER

L'ANCIEN MINISTRE fédéral des Sports, Jacques Olivier, annoncera sa candidature à la mairie de Longueuil, la semaine prochaine, et, pour l'occasion, il pourrait bien jouir de l'appui des maires les plus influents de la Rive-Sud.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, M. Olivier pourrait être accompagné, en vue des élections du 4 novembre à la nouvelle ville de 400 000 habitants, des maires Claude Gladu (Longueuil), Michel Latendresse (Saint-Hubert), Guy Boissy (Saint-Lambert) et même Francine Gadbois (Boucherville).

« J'ai toujours dit que, pour la mairie de la nouvelle ville, ça prend un homme d'affaires qui n'est pas attaché aux villes actuelles et qui n'est pas associé aux éternelles chicanes de clochers. Jacques Olivier répond à ces qualités-là », a déclaré Michel Latendresse à *La Presse*, hier.

M. Latendresse, qui refuse d'indiquer ses intentions, souhaite d'abord rencontrer les membres de son parti, lundi. On s'attend à ce que le maire Gladu annonce la veille, à son équipe, sa décision de se désister de la course à la mairie pour rejoindre Jacques Olivier. Le maire de Saint-Lambert, Guy Boissy, aurait déjà décidé d'accorder son appui à M. Olivier. Quant à la mairesse de Boucherville, c'est

moins certain: « Elle réfléchit encore », explique-t-on dans l'entourage de Jacques Olivier.

Incontournable concessionnaire automobile de la Rive-Sud, Jacques Olivier a été ministre d'État à la Santé et au Sport amateur sous Pierre Trudeau, avant d'être battu aux élections de 1984.

Supporter de Paul Martin, M. Olivier a toujours gardé un oeil sur l'administration municipale de Longueuil. Il a d'ailleurs tenté de se faire élire à la mairie de cette ville en 1987, mais l'ex-maire Roger Ferland lui a fait mordre la poussière.

Voir OLIVIER en E2



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Le comédien Luc Picard est le président d'honneur de la 34^e campagne de financement de Développement et Paix.

Cri du coeur de Développement et Paix pour la mondialisation de la solidarité

ANNE LE MOUËLLIC

Développement et Paix prend une fois de plus le parti des pauvres et des démunis. Fort de ses 30 ans d'expérience en coopération internationale, l'organisme montréalais rappelle que la mondialisation n'est plus l'apanage des seuls économistes, elle doit parfois servir les intérêts des plus pauvres.

« À l'heure de l'extension à la planète de la logique du marché, nous voulons mettre en place une mondialisation de la solidarité », a indiqué Fabien Leboeuf, directeur général de Développement et Paix, lors du lancement mardi dernier de la 34^e campagne de financement de l'organisme.

Développement et Paix est né, après le concile Vatican II, de la volonté de plusieurs évêques catholiques canadiens de lutter contre la misère croissante des pays du tiers-monde et d'éliminer l'injustice sociale. En 30 ans, l'organisation non gouvernementale a financé environ 12 600 projets de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ce qui représente une somme de plus de 375 millions de dollars. « Nous aidons financièrement les personnes à s'organiser pour qu'elles prennent en main leur propre développement, indique M. Leboeuf.

Nous n'envoyons personne, nous comptons sur les ressources humaines du pays », ajoute-t-il.

La particularité de Développement et Paix est d'avoir toujours prôné une approche positive des pays du Sud. « Nous pensons que les pays du tiers-monde, c'est avant tout des peuples courageux qui ont besoin d'aide pour s'organiser, mais qui peuvent relever les défis de leur développement », explique M. Leboeuf. Au Pérou, par exemple, l'organisme soutient le Mouvement d'adolescents et d'enfants travailleurs, un regroupement populaire qui offre aux jeunes Péruviens des installations sanitaires, des services de santé et de nutrition et des ateliers de formation, ce qui diminue pour eux le risque de tomber dans la délinquance.

Séduit par la vision originale de Développement et Paix, le comédien Luc Picard a accepté d'être le président d'honneur de leur campagne de solidarité. « Ça m'a plu de voir qu'il n'y avait ni condescendance ni complaisance dans leur façon de travailler », souligne le comédien. « J'ai eu l'impression qu'ils ne se contentaient pas d'avoir un regard Nord-Sud, mais qu'il y avait un réel échange Sud-Nord », confie-t-il. Il ajoute en souriant : « J'avais un préjugé favorable, car Michel Chartrand avait déjà été porte-parole d'une campagne de Développement et

Paix, mais j'ai bien aimé leur façon de voir les choses. »

Depuis sa fondation, l'organisme officiel de l'Église catholique du Canada tend à développer « une stratégie d'éradication de la pauvreté ».

« Une de nos missions est de nous attaquer aux causes de la pauvreté, déclare Fabien Leboeuf. Ce n'est pas vrai de dire que les politiques de création de richesses profitent à tout le monde. On sait très bien que cela ne suffit pas pour supprimer la misère », ajoute-t-il.

Au cours de ses 30 années d'existence, il y a eu une certaine évolution dans la stratégie de l'ONG. « Dans les années 70, nous avions beaucoup plus de projets. Aujourd'hui, nous privilégions les projets qui ont un impact direct sur les politiques économiques nationales », explique M. Leboeuf. L'année dernière, Développement et Paix a été capable de financer près de 300 projets dans 45 pays différents. L'organisme catholique reçoit près de huit millions de dollars de subventions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et il parvient à récolter une somme équivalente lors de sa campagne annuelle de financement durant le carême.

Voir PAIX en E2

36^e Du 2 au 10 mars 2001



Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans

La Presse

OLIVIER

Suite de la page E1

Avec les appuis qu'il est en train d'amasser, on peut croire que ce sera différent cette fois-ci. D'autant plus que M. Olivier profitera de l'expérience de l'organisateur libéral et ex-conseiller spécial de Robert Bourassa, Pierre Bibeau, un ami de longue date, qui a accepté de l'aider. Dans l'entourage de l'homme d'affaires, on ne toutefois que M. Olivier soit soutenu par le Parti libéral; on affirme que des péquistes vont aussi se joindre à son équipe.

Son organisateur de campagne sera André Létourneau, ex-bras droit du maire Roger Ferland et ex-organisateur principal du Parti municipal de Longueuil.

Un ancien conseiller municipal de Longueuil, Serge Robillard, devait par ailleurs lui aussi annoncer sous peu sa candidature à la mairie, mais faute d'appuis — il aurait souhaité faire équipe avec le maire de Brossard, Paul Leduc, qui a annoncé cette semaine sa retraite de la vie politique —, il a reporté sa décision.

Enfin, une troisième voie est toujours possible pour l'ancien maire Marcel Robidas qui, à 78 ans, essaie toujours de mettre sur pied un parti politique dont le noyau, a-t-il expliqué, serait formé par des citoyens. «Avant d'annoncer un candidat à la mairie, il importe de regrouper des citoyens autour de candidats au poste de conseiller, dans tous les quartiers», a-t-il dit, en ajoutant qu'aucun candidat à la mairie n'avait été identifié encore par son groupe.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Françoise Limoges, Sylvie Jollette et Fernande Tapp, qui travaillent au CLSC-CHSLD Marigot, à Laval, réclament la fermeture du CLSC jusqu'à ce qu'on trouve ce qui est à la source des problèmes de santé des employés.

PAIX

Suite de la page E1

Installé à Montréal en 1967, Développement et Paix a ouvert au fur et à mesure des bureaux régionaux dans toutes les provinces canadiennes. Au fil des ans, le rôle de l'organisme catholique s'est quelque peu étoffé et aujourd'hui il est célèbre au Canada pour son action militante. L'organisation non gouvernementale s'est notamment fait connaître pour avoir pris position contre l'apartheid, pour l'élimination de la dette et pour avoir dénoncé les mauvaises conditions de travail des employés de Nike et de Levi's dans les pays en voie de développement.

Lorsqu'il exerce une action de lobby ou s'allie à d'autres groupes pour faire pression sur le gouvernement canadien, Développement et Paix ne se limite pas à la seule critique. «On ne se contente pas de condamner. Nous proposons toujours une alternative au comportement dénoncé», indique M. Leboeuf. Pétitions, marches, manifestations pacifiques, rencontres avec les ministres, l'organisme catholique utilise tous les moyens pour faire avancer son action.

«Cela fait partie de notre rôle de sensibilisation», soutient M. Leboeuf. Il conclut: «Nous voulons montrer à la population canadienne qu'il existe des moyens pour influencer le cours des choses.»

COLLECTES DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants :

> à Montréal : Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h ;

> à Chomedey Laval : Centre 2000, 3195, boul. Saint-Martin Ouest, de 14 h à 20 h. Objectif : 100 donateurs ;

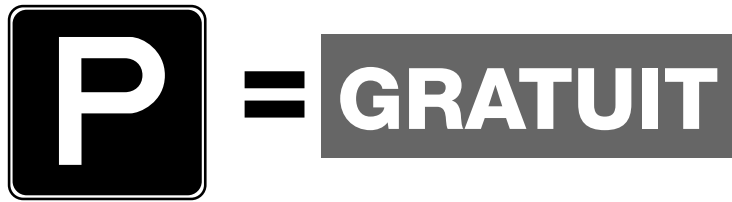
> à Saint-Nicéphore : centre commercial Charpentier, 4565, boul. Saint-Joseph, de 11 h à 20 h. Objectif : 200 donateurs ;

> à Fleurimont : Mairie de Fleurimont en collaboration avec la chambre de commerce de Fleurimont et le Club Optimiste de Fleurimont, Centre Julien-Ducharme, 1671, chemin Duplessis, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 300 donateurs ;

> à Crabbtree : organisée par le Club Optimiste, Centre communautaire et culturel de Crabbtree, 56, 16^e rue, de 13 h 30 à 19 h 30. Objectif : 90 donateurs.



Quand ça bloque dans le trafic; pensez-y... Près de 5 000 \$ en prix à gagner!



Découvrez une nouvelle façon d'arriver en ville en utilisant les stationnements incitatifs de l'AMT. Faciles d'accès, commodes et surtout gratuits, ils vous permettront de relaxer en vous faisant conduire par les services de transport en commun. Pour tout savoir sur les stationnements incitatifs et bien d'autres trucs qui vous transporteront, consultez le www.amt.qc.ca ou renseignez-vous au (514) 287-TRAM.

Pour participer au concours «Pensez-y... P = GRATUIT», il suffit de remplir lisiblement ce bon de participation puis d'y inscrire la date et l'indice du jour aperçu à l'un des deux stationnements incitatifs suivants :

Le Carrefour : Boul. Le Carrefour/Autoroute 15
Brossard /Chevrier : Autoroute 10/Boul. Lapinière

Tirage le 15 mars 2001 de 2 forfaits à l'Hôtel Mont-Gabriel (valeur de 600 \$ ch.) et de 4 abonnements d'un an à la carte TRAM (zone 3; valeur de 930 \$ ch.)

Plus de détails sur les ondes de Rythme FM. Règlement officiel du concours disponible aux bureaux de l'AMT et de 105.7 Rythme FM. Les fac-similés ne sont pas acceptés.



CONCOURS «Pensez-y... P = GRATUIT»

Nom _____
 Prénom _____
 Âge _____
 Adresse _____
 App. _____ Ville _____
 Code postal _____
 Tél. travail _____
 Tél. résidence _____
 Indice _____ Date _____

Postez ce bon à: Concours P = GRATUIT, C.P. 48871, comptoir postal Outremont, Outremont (Qc) H2V 4V3.

Moisissures au CLSC Marigot

Les employés demandent sa fermeture après un an et demi de lutte

ALEXANDRE SIROIS

« J'ai de l'air malade », lit-on sur le macaron qu'arborent depuis quelques jours les employés du CLSC-CHSLD Marigot, à Laval. Sous ce slogan se dresse un champignon vert, symbole des troubles auxquels fait face l'établissement.

C'est que depuis un an et demi, plusieurs problèmes de moisissures se sont déclarés à ce CLSC-CHSLD et ont affecté la santé des employés. La direction a ordonné, en vain, la décontamination de plusieurs étages et locaux de l'établissement. En vain, parce que les employés ont commencé à ressentir de nouveaux maux en octobre 2000, qui persistent encore aujourd'hui.

La Presse a appris que les employés de l'établissement viennent de réclamer la fermeture du CLSC, jusqu'à ce que la source des nouveaux problèmes soit identifiée. Ils ont effectué cette requête le 15 février, et ont demandé à la direction de réagir d'ici le 9 mars. « On ne pense pas que c'est vivable. On est

très inquiets pour notre santé et la santé des autres », a indiqué Fernande Tapp, auxiliaire familiale et sociale au Marigot.

Au cours des derniers mois, le nombre d'employés du CLSC aux prises avec des troubles de santé a grimpé graduellement pour atteindre 42, sur un total de 90. Au CHSLD, 20 employés sont jusqu'ici dans la même situation. Tous les syndicats de l'établissement ont décidé de former une alliance pour faire pression sur la direction.

Nausées et ulcères

Nausées, maux de tête, engourdissements, troubles du sommeil, problèmes de peau, troubles respiratoires, réactions allergiques, hématomes... Les symptômes signalés par les employés sont nombreux.

« Je ne suis pas l'une de celles qui ont le plus de problèmes. Mais j'ai beaucoup de troubles de concentration, d'efficacité, et de la fatigue accrue. J'ai des ulcères dans le nez, j'ai eu des ulcères dans la bouche à répétition, et j'ai des problèmes digestifs », a déclaré Françoise Limoges, qui occupe un poste d'ergothérapeute au CLSC.

Le CLSC-CHSLD Marigot est composé de deux parties, dont

l'une, construite récemment, est fonctionnelle depuis août 1999. C'est au rez-de-chaussée et au sous-sol de cette partie que se situe le CLSC et où on relève la majorité des problèmes de santé des employés.

Il est presque devenu habituel, pour les employés de ce CLSC, de ressentir des malaises au travail. En septembre 1999, quelques semaines après avoir intégré le nouveau bâtiment, les employés étaient déjà aux prises avec des nausées et des maux de tête. Quelques mois plus tard, une firme spécialisée a détecté des traces de moisissures dans l'air. Le CLSC a dû être décontaminé de février à mai 2000. Puis, en août 2000, la décontamination d'une pièce additionnelle a été effectuée. Et cette année, c'est le CHSLD qui a été touché. Des moisissures dans un local du quatrième étage de la partie la plus récente du bâtiment ont nécessité une autre décontamination.

« Ça fait un an et demi qu'on est dans la boîte et on n'en peut plus. On est resté là pendant la relocalisation, la démolition et les décontaminations. Mais là, ils ont de la difficulté à identifier la cause des problèmes, on est de plus en plus malades et de plus en plus nom-

breux à être malades, alors on veut qu'ils nous sortent de là », a lancé M^{me} Tapp.

La CSST en renfort

La direction du CLSC-CHSLD ne cache pas son inquiétude. « Nous aussi on s'alarme. (...) On a tout mis en oeuvre pour trouver les causes des problèmes, mais on n'a pas encore trouvé », a déclaré le directeur général de l'établissement, Henri Bradet.

Il a précisé qu'une firme spécialisée et une équipe de la régio régionale de la santé de Laval avaient effectué des analyses qui n'ont jusqu'ici rien révélé d'anormal.

« N'ayant pas trouvé la cause, on n'est pas capable, actuellement, de prendre les moyens pour corriger », a ajouté M. Bradet, qui soutient que les patients du CHSLD n'ont pas été affectés par les problèmes actuels, ce que les employés contestent.

M. Bradet a affirmé que le déménagement des employés du CLSC ne peut pas être fait « à la légère ». En revanche, mercredi, le directeur a fait appel à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), et il promet « d'agir rapidement » si l'organisme « indique que l'environnement met la santé des travailleurs en danger ».

Un contremaître de Verdun reconnaît avoir heurté un col bleu en grève

MARIE-CLAUDE GIRARD

UN CONTREMAÎTRE qui avait foncé sur un gréviste avec un véhicule-arroseur servant au nettoyage de la rue, pendant la grève houleuse des cols bleus de Verdun, a comparu hier au palais de justice de Montréal.

Jean Michaud, contremaître à la division mécanique, a plaidé coupable à une accusation réduite de voie de fait simple sur le col bleu Pierre Buhak. Celui-ci est en arrêt de travail depuis l'incident, qui a eu lieu le 13 avril 1999. Aujourd'hui, l'homme de 51 ans souffre essentiellement de séquelles psychologiques. C'est pour cette raison que la Couronne a accepté de ne garder qu'une accusation de voie de fait simple contre M. Michaud.

Le col bleu soutient avoir subi des blessures aux jambes, au dos et au bassin. Le choc a ravivé de vieilles

blessures au dos, dit-il. La défense a plutôt fait valoir qu'il n'avait subi aucune blessure physique et qu'il pouvait se déplacer en moto deux mois plus tard. M. Buhak avait pu quitter l'hôpital le jour même.

L'avocat de M. Michaud, M^e Gérald Soulière, a demandé une absolution inconditionnelle pour son client, ce à quoi la Couronne ne s'oppose pas. M. Michaud est conseiller municipal à Saint-Donat et souhaite se représenter aux élections de novembre.

L'avocat du contremaître a dressé la liste des réclamations pour accidents de travail faites par M. Buhak depuis les années 70. En examinant une vidéo de l'événement fait par une agence de sécurité, un expert engagé par la Ville de Verdun est arrivé à la conclusion que le véhicule-arroseur avançait en moyenne à 9 km/h et que même s'il était dos au véhicule, M. Buhak

savait que l'engin fonçait sur lui en voyant les autres grévistes s'écarter.

« Si j'avais eu la moindre idée des dommages que j'aurais subis suite à cet acte criminel-là, il est évident que je ne me serais jamais mis en avant », s'est défendu le travailleur à la sortie de la Cour, estimant que ses maux sont pris à la légère. « Je suis coupable d'avoir été victime. Quelqu'un qui conduit un véhicule, il sait lui s'il va arrêter. Moi j'étais piéton, sur le trottoir. J'avais la priorité. »

M. Buhak s'est présenté au tribunal en demandant de l'aide pour faciliter son retour au travail. Il suit un traitement psychologique et prend des médicaments contre l'anxiété. Employé de Verdun depuis 29 ans, il vit dans la peur de retourner travailler et de côtoyer M. Michaud, a-t-il indiqué.

M. Michaud avait d'abord été accusé de conduite dangereuse, de voies de fait ayant causé des lésions

et de délit de fuite. Sa victime s'étonne que heurter volontairement quelqu'un « avec un véhicule de deux tonnes » constitue une « voie de fait simple ».

Le col bleu soutient que le contremaître, après l'avoir heurté, a appuyé sur l'accélérateur et l'a touché une seconde fois. La défense a tenté de démontrer que M. Michaud n'a pas accéléré. De même, elle a affirmé qu'il n'y avait pas de risques que les deux hommes se retrouvent dans le même service.

Le juge Jean B. Falardeau doit rendre sa décision le 14 mars prochain.

De son côté, le président du syndicat des cols bleus, Maurice Roland, s'est indigné de l'attitude de la Couronne et de la défense. « Si ça avait été un col bleu qui avait frappé un contremaître, est-ce qu'il aurait été traité de la même façon ? »

Le bloc opératoire principal du Royal Victoria fermé

ALEXANDRE SIROIS

LA PRÉSENCE de moisissures dans le système de ventilation du bloc opératoire principal de l'hôpital Royal Victoria a provoqué la fermeture temporaire des 12 salles d'opération qui s'y trouvent, a indiqué hier le Centre universitaire de santé McGill.

Les moisissures ont été détectées la semaine dernière, lors d'un nettoyage « de routine » du système de ventilation. « Les résultats sont arrivés vendredi et nous ont démontré qu'il y avait des moisissures. Puisqu'il n'y a rien qui est toléré, en matière de qualité de l'air, pour le bloc opératoire, l'entretien a été fait », a expliqué hier le directeur associé des services professionnels du CUSM, Michel Marcil.

Les autorités de l'établissement pensaient être en mesure de terminer la réfection du système avant l'ouverture des salles d'opération mardi matin, mais des problèmes additionnels ont retardé les travaux. « Il y a eu une vérification avec un test de fumée et on a constaté qu'il y avait certaines fuites dans les canalisations, a expliqué M. Marcil. Il a fallu sceller des canalisations et nettoyer le bloc opératoire à nouveau. »

La moitié des salles du bloc opératoire principal, soit six, seront fonctionnelles dès demain. Les autres salles ouvriront leurs portes au cours de la semaine prochaine. Néanmoins, 33 chirurgies ont dû être annulées mardi, dont quatre chirurgies cardiaques. Depuis, selon M. Marcil, quotidiennement, « moins de 30 chirurgies » doivent être ajournées.

Les autorités du CUSM ont pu limiter les dégâts en utilisant des blocs opératoires situés à l'extérieur du pavillon principal. « On utilise, entre autres, une salle de l'hôpital neurologique de Montréal, et on a quelques autres salles, dans d'autres pavillons, qui maintiennent leurs activités », a dit M. Marcil. Toutes les chirurgies cardiaques ont cependant été suspendues. Pour « les urgences ou les imprévus » en la matière, une entente a été conclue avec l'hôpital général de Montréal.

« On aurait pu s'en passer, a ajouté M. Marcil, qui a l'impression que l'âge avancé de l'hôpital Royal Victoria est devenu un inconvénient. « Le fait d'être dans un complexe d'un certain âge complique les choses, a-t-il affirmé. Mais on voit des éléments de solutions avec notre nouveau centre universitaire. »

Une parodie de procès pour le Tunisien expulsé du Canada

ANNE LE MOUËLLIC

L'étudiant tunisien Haroun M'Barek, expulsé du Canada en janvier dernier, a été soumis à une parodie de procès, rapporte l'avocate québécoise mandatée en Tunisie par des organisations non gouvernementales canadiennes dont Droits et Démocratie. M^e Nathalie Blais, qui a assisté aux 20 minutes d'audience de M. M'Barek, rendait compte de ses observations hier, à Montréal.

« Haroun M'Barek avaient les yeux fatigués, un peu hagards et il avait beaucoup maigri, raconte M^e Blais. Il a juste parlé pour confirmer les déclarations inscrites au procès-verbal de l'instruction. » Lors de l'audience, les avocats de M. M'Barek ont demandé une confrontation avec celui qui l'avait dénoncé, Mounif Ben Zakam. Le juge a alors annoncé que M. Ben Zakam s'était rétracté. Mais malgré l'absence de preuve contre M. M'Barek, le juge a refusé la mise en liberté provisoire et a reporté l'audience au 9 mars.

M^e Blais a indiqué qu'en Tunisie, « le juge a la maîtrise totale des audiences. Il peut refuser un interrogatoire, un contre-interrogatoire, des examens médicaux et surtout, il peut donner une peine qui n'est même pas dans le Code pénal ! » a-t-elle souligné. Selon elle, un procès juste et équitable est impossible en Tunisie dès qu'il s'agit de procès de nature politique. C'est le cas pour M. M'Barek, car il est poursuivi pour avoir été secrétaire de l'Union générale des étu-



Haroun M'Barek

dants en Tunisie en 1991 et membre du mouvement Ennahada, une organisation politique islamiste.

Haroun M'Barek avait demandé l'asile politique au gouvernement canadien peu après son

arrivée à l'Université Laval en 1994. Ses requêtes avaient toutes été rejetées et le 15 décembre 2000, l'étudiant à la maîtrise en droit a été arrêté puis expulsé le 6 janvier dernier. Pour Michel Frenette, le directeur général d'Amnistie internationale à Montréal, « il est incompréhensible que M. M'Barek ait été renvoyé dans le contexte actuel ». Selon M. Frenette, il est inconcevable que le ministère de l'Immigration du Canada n'ait pas été au courant de la situation de dégradation des droits humains qui est observée depuis quelques mois en Tunisie. « Le Canada a manqué à son devoir de protection », a-t-il déclaré.

Pour Amnistie internationale, « le Canada a une responsabilité vis-à-vis de M. M'Barek et il doit continuer à s'assurer qu'il est traité correctement ». M^e Blais a rapporté que des représentants de l'Ambassade du Canada en Tunisie avaient assisté au procès et qu'ils lui avaient affirmé leur intention de s'assurer que M. M'Barek aurait un procès équitable. Pour M. Jamel Jani, porte-parole de l'Association pour les droits de la personne au Maghreb, « la présence des observateurs internationaux est très importante, car elle diminue les risques de torture et de mauvais traitements pour Haroun M'Barek ».

Interpellé sur le cas de M. M'Barek, Isabelle Savard, la porte-parole de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Elinor Capland, a indiqué que la ministre était « très préoccupée » par cette affaire, mais qu'elle « ne prétendait pas que le système soit sans faille ». M^{me} Savard a ajouté qu'il était impossible pour le ministère de l'Immigration de savoir que M. M'Barek avait été condamné *in absentia* pour ses activités politiques en Tunisie, car ce dernier ne le savait pas lui-même.

PROCÈS KRAFFT/RICHARD

Le poupon serait mort de malnutrition chronique

MARCEL LAROCHE

TOUT LE MATÉRIEL médical — rapport d'autopsie, analyses histologiques et microscopiques ainsi que l'analyse neuropathologique — indique que la mort d'un poupon de deux mois et demi ne serait pas attribuable à une quelconque maladie infantile, mais plutôt à une malnutrition chronique.

C'est du moins l'opinion de deux médecins pathologistes pédiatriques de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal qui ont témoigné, hier, au procès de Deanna Richard et Daniel Krafft, les parents accusés de négligence criminelle ayant causé la mort du plus jeune de leurs enfants, la petite Francine Krafft.

Mort inexplicable

Le procès présidé par le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, à Valleyfield, met en évi-

dence la mort inexplicable du nourrisson survenu à l'hôpital Barrie Memorial de Ormstown le 20 novembre 1996.

Le bébé extrêmement amaigri — il ne pesait que 2239 grammes au moment du décès — avait été amené dans cette institution par ses parents.

Le jour même du décès, le petit cadavre était transporté à l'hôpital Sainte-Justine pour fin d'autopsie, à la demande du coroner Gordon Thompson qui voulait connaître la cause exacte de cette mort prématurée.

Témoignant à titre de témoin-expert, le docteur Chantal Bernard, pathologiste pédiatrique à Sainte-Justine, a passé près de deux heures, hier, à décortiquer les différents rapports médicaux traitant du bébé Krafft.

Le médecin avait été contacté par les avocats de la défense, M^{es} Alain Brassard et Gilles Gingras, à l'été 2000, pour revoir tout le matériel médical se rapportant au décès de la petite victime.

Longuement questionné par M^{me} Anne-Andrée Charette, procureure du ministère public, le docteur Bernard a répété à maintes reprises que tous les rapports médicaux, y compris l'autopsie pratiquée par son collègue, le pathologiste pédiatrique Pierre Brochu, écartaient complètement toute possibilité que l'enfant soit décédé d'une maladie infantile.

«Le syndrome de mort subite du nourrisson ne peut jamais être retenu dans ce cas. Le bébé était extrêmement amaigri et n'avait plus aucune graisse et son poids était anormalement bas. Par élimination, il ne reste plus que la malnutrition chronique, car il n'y a aucune autre cause pour expliquer le décès», de conclure le docteur Bernard.

Le procès se poursuit ce matin avec le témoignage du pathologiste pédiatrique Pierre Brochu qui a pratiqué l'autopsie sur le poupon, le 21 novembre 1996.

Le procès de sympathisants du commando-bouffe devra avoir lieu

Presse Canadienne

OTTAWA — Des sympathisants du commando-bouffe, accusés d'attroupement illégal, devront subir leur procès, a décidé la Cour suprême du Canada, hier.

Le plus haut tribunal a refusé d'entendre la demande d'appel du groupe, ce qui aura pour effet d'entraîner la tenue d'un nouveau procès.

Une trentaine de sympathisants et de membres du commando-bouffe s'étaient rassemblés à la cour municipale de Montréal le 5 février 1998 pour assister au procès de ce groupe. Insatisfaits de la tournure des événements, ils avaient fait du grabuge dans les couloirs de la cour. Ils avaient été arrêtés et accusés d'«attroupement illégal».

Le commando-bouffe est devenu célèbre en faisant irruption au buffet de l'hôtel Reine Elizabeth, en décembre 1997, pour y voler de la nourriture afin de sensibiliser l'opinion publique à la pauvreté à Montréal.

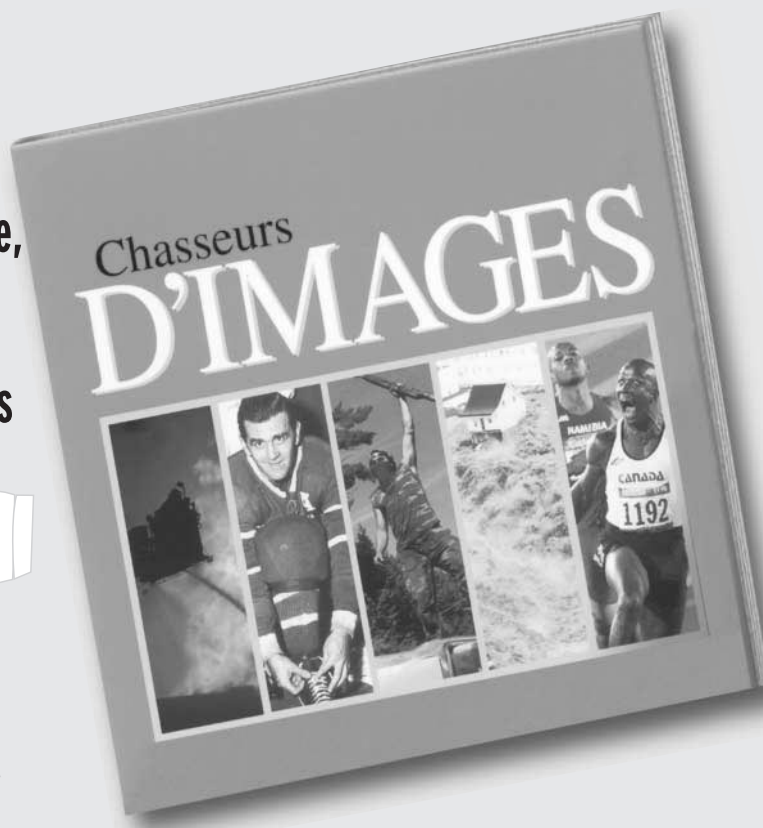
Les sympathisants ont remporté une première victoire en Cour du Québec lorsque le juge présidant leur procès a déclaré inconstitutionnel l'article du Code criminel interdisant les attroupements illégaux. Toutefois, cette décision a été cassée par la suite en Cour d'appel du Québec. Et c'est cette décision que la Cour suprême a confirmée en refusant d'entendre l'appel des sympathisants.

AMATEURS DE MOTS CROISÉS : À VOS CRAYONS !

La Presse

La Presse vous offre une série de 3 supergrilles spéciales, les samedis 3, 10 et 17 mars prochains.

Pour la première supergrille de cette série, publiée demain, 100 gagnants mériteront un exemplaire du livre Chasseurs d'images et un t-shirt La Presse.



À SURVEILLER demain

Les Jeux du Québec à Rimouski du 2 au 10 mars AU RYTHME DES MARÉES

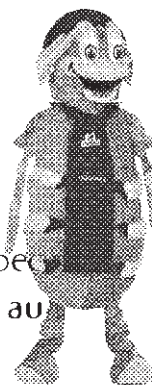
Ouverture : ce soir à ADS - 19h30

3 000 jeunes athlètes provenant des 19 régions du Québec

40 commanditaires et 4 000 bénévoles engagés à soutenir la jeunesse d'aujourd'hui... la relève de demain

10 000 visiteurs découvriront les beautés de Rimouski et les 50 000 sourires de la région

Déjà 30 ans, que les Jeux du Québec mobilisent les communautés au profit de notre jeunesse



36^e Finale des Jeux du Québec Rimouski-Hiver 2001

Venez nous visiter 418-724-2001 www.jeuxduquebec.com

2933341A



Québec Secrétariat au loisir et au sport



2933341

La Presse

Les petites annonces (514) 285-7111

Dès 8 heures !

Comment nous joindre :

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

par téléphone (514) 285-7111 sans frais 1 800 361-5013 par télécopieur (514) 848-6287

au comptoir Heures de tombée Les petites annonces régulières... Adresse postale Les petites annonces 7, rue Saint-Jacques Montréal (Québec) H2Y 1K9

Communiquiez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur ou par la poste : nom complet, adresse et numéro de téléphone... avis. Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces...

Offres d'emploi : Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes. La Presse

100 immobilier

Table with 2 columns: Achat - Vente - Échange, Location. Lists various real estate services and prices.

300 emploi

Table with 2 columns: Marchandises, Loisirs. Lists various services and prices.

400 services personnels

Table with 2 columns: Cours, Équipements récréatifs. Lists various courses and recreational equipment.

700 affaires

Table with 2 columns: Propriétés d'affaires, Site Internet, Financement. Lists various business services.

800 avis

Table with 2 columns: Avis légaux, Avis divers, Avis de dissolution. Lists various notices.

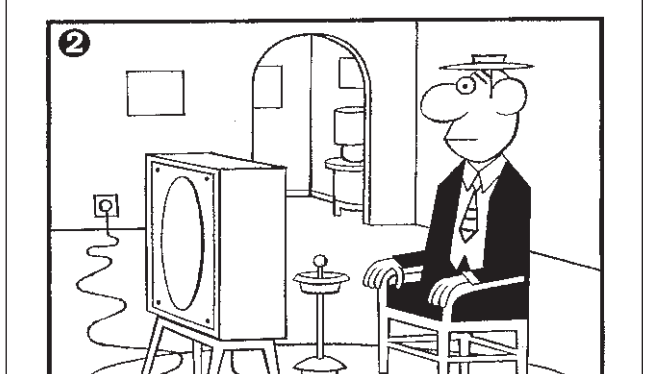
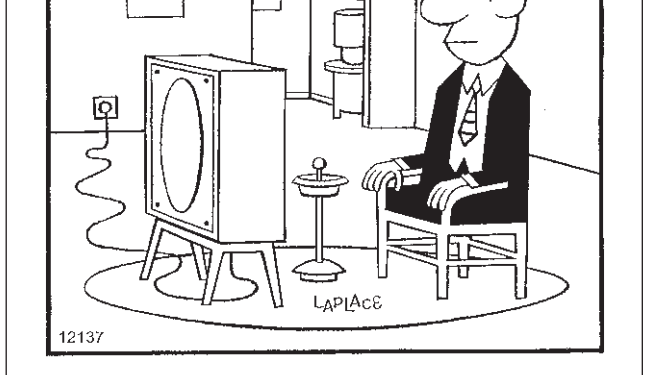
100 Immobilier www.cyberpresse.ca

Voici notre adresse internet pour trouver IMMOBILIER À VENDRE (rubriques 100 à 118) et IMMOBILIER À LOUER (rubriques 131 à 149 et 154 à 160)

Grid of real estate listings (100-149) including addresses, descriptions, and contact info for various properties.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

Grid of real estate listings (150-200) including addresses, descriptions, and contact info for various properties.

100 Immobilier

149 PROPRIÉTÉS À LOUER

152 GARAGES

153 ON DEMANDE À LOUER

154 UN MEUBLE À PARTAGER

156 APPARTEMENTS MEUBLES

A LOUER CENTRE-VILLE

182 COMMERCES À LOUER

184 ENTREPRISES À LOUER

186 BUREAUX À LOUER

188 MAGASINS À LOUER

160 PROPRIÉTÉS À REVENDRE

200 Marchandises et services

203 AUDIOVISUEL

205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

206 APPAREILS ELECTROMENAGERS

207 MOBILIERS, ARTICLES MAISON

211 COLLECTIONS

212 ANTIQUITÉS, ARTISANAT, OEUVRES D'ART

220 Animaux

220 ANIMAUX

250 ENTRETIEN RENOVATION

257 TRANSPORT, DÉMÉNAGEMENT

260 PROFESSIONNELS

268 SERVICES DIVERS

270 SOINS THÉRAPEUTIQUES ET MASSOTHÉRAPIE

304 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

308 GARDERIES

310 BUREAUX

310 BUREAUX

310 BUREAUX

313 INFORMATIQUE

317 SECTEUR AUTOMOBILE

319 VENTE COMMERCIALE

AMNISTIE INTERNATIONALE

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

240 MARCHÉ AUX PUCES

400 Services personnels

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

440 ESCORTES, ETC.

300 Emploi

300 Emploi

300 Emploi

319 VENTE COMMERCIALE

322 CLUBS, HÔTEL, RESTAURANTS

321 TRANSPORT / CAMIONNAGE

322 CLUBS, HÔTEL, RESTAURANTS

323 ALIMENTATION

324 IMPRIMERIE, INFOGRAPHIE

325 TECHNIQUE, MÉTIERS, SOUS-TRAITANCE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

327 COIFFURE, ESTHÉTIQUE

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

300 Emploi

300 Emploi

300 Emploi

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

340 EMPLOIS DIVERS

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

CHARGÉ DE PROJETS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

342 EMPLOIS DIVERS

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES

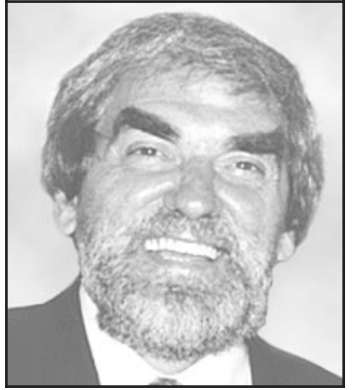
511 CAMIONS, JEEPS, FOUR

900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- BARETTE, Paul**
Montréal
- BERTRAND (Charron), Gertrude**
Ste-Thérèse
- BOUGIE, Raymond**
Lachine
- BOUTIN, Pascal**
Repentigny
- BRASSARD, Jean-Pierre**
Chicoutimi
- BRAULT, Gérard**
St-Eustache
- BRUNET, Cécile**
Montréal
- CHARLAND (Cardin), Jacqueline**
Montréal
- CUILLERIER, Père Gérard c.s.v.**
Joliette
- DUPUY, Françoise**
Montréal
- FILIATREULT, Rita (Porlier)**
Montréal
- FORTIN, Louis-Philippe, abbé**
Mont-Laurier
- FOUQUETTE, Annette**
Longueuil
- MAGEAU PAIEMENT, Estelle**
Montréal
- MASSE, Alphonse**
Montréal
- MONETTE (Clément), Lucienne**
Montréal
- MORAND, Laure-Armandine**
Montréal
- MURPHY, Michael Arthur**
Montréal
- PERUSSE (Lamarche), Jeanne**
Montréal
- POIRIER, Denise**
St-Sauveur
- ROYER, Dr Albert**
Ste-Agathe
- SIROIS-MONTPETIT, Christine**
Sherbrooke
- TEOLI, Antonio**
Montréal



BRASSARD, Jean-Pierre
Après un long baroud d'honneur contre la maladie, entouré de l'amour des siens, le 28 février 2001, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean-Pierre Brassard, époux de dame Bérengère Boutin, demeurant au 389, rue Chabanel, à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 2 mars 2001, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le samedi 3 mars 2001, de 9 à 10 h 45, à la

Résidence funéraire Emery Gravel
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi
(face à la marina du Vieux-Port)
Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Les cendres seront déposées au Columbarium Emery Gravel, Chicoutimi. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Bérengère Boutin, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, les faire parvenir à la Fondation de Ma Vie, 305, rue St-Vallier, Chicoutimi, G7H 5H6. Direction funéraire:

Maison Emery Gravel
Mouvement coopératif



CUILLERIER, Père Gérard, c.s.v.
1915-2001

Au Centre Champagnier de Joliette, le 1er mars 2001, est décédé le père Gérard Cuillierier, clerc de Saint-Viateur, à l'âge de 86 ans. Il était dans la 65e année de sa profession religieuse et la 60e année de sa vie sacerdotale.

Né à la paroisse Saint-Joseph de Les Cèdres, le 12 janvier 1915, il entra chez les Clercs de Saint-Viateur en 1936 et prononça ses vœux perpétuels le 6 janvier 1940. Aussitôt après sa profession religieuse, il entreprend une longue carrière d'éducateur et d'aumônier dans différents collèges: Séminaire de Gaspé, Juvénat de Berthierville, Notre-Dame-des-Champs de Sully, école Saint-Joseph de Lauzon, Collège de Cornwall, école Paul-Gérin-Lajoie, Outremont. À sa retraite, il exerce du ministère paroissial et se rend disponible dans divers services communautaires.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses sœurs Madeleine, Marielle (Marcel Phaneuf), S. Thérèse c.n.d., Marie-Claire, ses frères Jean (feu Odette Lacombe), Bruno et Bernard ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée à la **Maison provinciale**
450, avenue Querbes, Outremont
le vendredi 2 mars 2001 de 14 à 17 h et de 19 à 21 h 30. Une célébration de la Parole aura lieu à 20 h. Les funérailles seront célébrées au même endroit le samedi 3 mars à 10 h. Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de la congrégation à Rigaud.

DUPUY, Françoise

À Montréal, le 19 février 2001, est décédée Françoise Dupuy. Thibaud Sallé Pheipelles de la Marnière, son époux, Thomas, son fils, Louise Dupuy-Walker, sa sœur et Sandford Walker, son beau-frère, ses neveux Gaétan, Mathieu et Nicholas vous convient à venir lui dire adieu et à partager, avec les personnes qu'il ont été proches de Françoise, leurs souvenirs et leur chagrin, le vendredi 2 mars de 15 à 17 h et de 19 à 22 h au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3860, Décarie (coin Notre-Dame-de-Grâce)
Montréal, métro Villa-Maria



FILIATREULT, Rita (Porlier)

À Montréal, le 28 février 2001, à l'âge de 77 ans, est entrée dans la lumière de Dieu, madame Rita Filiatreault (Porlier). Elle laisse dans la chaleur de son amour, son époux adoré Aimé Filiatreault, ses enfants Ginette (Miville Lapointe), Gilles (Francine Nadeau), Carole (Albini Rail) et Richard (Chantal Audette), ses petits-enfants Patrick, Pascal, Martin, Eric, Nathalie, Karine, Dany, Tanya et Nicolas ainsi que ses frères, sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces et nombreux amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise
et Urgel Bourg

6700, Baubien Est, Montréal
Une litrgie de la Parole aura lieu le samedi 3 mars à 12 h 30 en la chapelle du complexe. Des dons à la Fondation Biermans-Triest seraient appréciés. Un merci très spécial au personnel de l'unité prothétique du centre Triest pour les soins si humains prodigués à notre chère maman. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 10 h 30.

FORTIN, Louis-Philippe, abbé
1910-2001

Le 1er mars 2001, à l'CHSLD de Mont-Laurier, est décédé, à l'âge de 90 ans, monsieur l'abbé Louis-Philippe Fortin, prêtre diocésain de Mont-Laurier. Né le 22 novembre 1910 à St-Georges-de-Beauce, fils de feu Hormidas Fortin et d'Ernestine Brochu, il fit ses études classiques chez les Pères du Saint-Sacrement, au Collège de Lévis et ses études théologiques au Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier.

Il fut ordonné prêtre par Mgr Joseph-Eugène Limoges le 28 juin 1936 à la Cathédrale de Mont-Laurier.

Après neuf années comme vicaire à la Cathédrale, il fut nommé professeur au Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier et confesseur ordinaire et chapelain des Petites sœurs de la Ste-Famille. Entre 1946 et 1959, il fut professeur à temps partiel à l'Université Laval en chant grégorien. En 1963, il fut nommé curé de Mont-St-Michel jusqu'en 1978. De 1979 à 1998, il fut chapelain chez les Moniales Bénédictines. Il sera exposé le dimanche 4 mars, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, au:

Funérarium Achille Ouellette
680, rue de la Madone, Mont-Laurier

Les funérailles de monsieur l'abbé Fortin auront lieu lundi à 11 heures, en la Cathédrale de Mont-Laurier.

FOUQUETTE (Despaties), Annette
1907-2001

De Longueuil, le 27 février 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée Annette Despaties, épouse de feu Conrad Fouquette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Irène Comeau), Luc (Claudette Hains), Camille (Jean-Guy Lemay), Andrée, Guy (Elizabeth Dolin), ses petits-enfants: Hélène, Francine, Pierre, Sylvain, Maryse, Luc, France, Yves, Nathalie, Christian et Jean-François ainsi que treize arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un beau-frère et une belle-sœur: Fernand et Simone Fouquette ainsi que de nombreux neveux et nièces. Exposée à:

La Maison D'arche
7679, boul. Taschereau
Brossard, Qué., J4Y 1A2
info@maisondarche.com

Les funérailles seront célébrées le samedi 3 mars 2001 à 11 h, en l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours de Brossard et de là au cimetière St-François-d'Assise de Montréal, lieu de la sépulture. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveurs obtenus. F.W.

MAGEAU PAIEMENT, Estelle

À Montréal, le 28 février 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée Estelle Paiement, épouse de feu Dr. Omer Mageau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Odette et Céline, ses petits-enfants Yvan, Christian, Daniel, Stéphane et Isabelle, ses arrière-petits-enfants, ainsi que sa sœur Félixine. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
400, Henri-Bourassa Est

Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars à 13 h en l'église De la Visitation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à partir de 11 h 30.

MASSE, Alphonse

À Montréal, le 1er mars 2001, à l'âge de 83 ans, est décédé Alphonse Massé, époux de feu Eugénie Labrie. Il laisse dans le deuil ses 11 enfants, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3955, Côte-de-Liesse, St-Laurent

Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars à 11 h en la chapelle mariale de l'église St-Laurent, 807, boul. Ste-Croix, et de là au cimetière Les Jardins Urgel Bourg Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h.

MONETTE (Clément), Lucienne
1914-2001

À Montréal, le 1er mars 2001, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Lucienne Clément, épouse de feu Paul Monette. Elle laisse dans le deuil ses filles Lise (Réal Lacroix), Diane (René Mathieu), ses fils Normand (Lise Masson), Yvon (Johanne Fournier), sa sœur, Suzanne Brunet, six petits-enfants, quatre neveux et nièces ainsi que autres parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Magnus Poirier Inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars, à 14 h, en l'église St-Donat, 6805, de Marseille (angle Arcand), Montréal, et de là au Repos St-François D'Assise. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès midi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer (666, rue Sherbrooke Ouest, bur. 1500, Montréal, H3A 1E7) seraient appréciés.

MORAND, Laure-Armandine (Fréchette)
1899-2001

Au Centre René-Lévesque de Longueuil, le 28 février 2001, à l'âge de 101 ans, est décédée dame Laure-Armandine Fréchette, épouse de feu Léopold Morand. Elle laisse dans le deuil sa nièce Hélène et sa famille, sa sœur Gilberte (feu Lionel Champagne); ses beaux-enfants: Hélène, Marie-Paule, Denise, Jeannine, Roger; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses belles-sœurs Laurette Champagne et Cécile Crispin; ses neveux et nièces. La famille accueillera parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champlain
à l'est de Montarville

sortie 19 de la route 132, Boucherville
Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars, à 15 h, en l'église Ste-Famille, 560, boul. Marie-Victorin, Boucherville. Heures de visite: samedi de 10 à 14 h 30. La famille tient à remercier sincèrement le personnel du Centre René-Lévesque du 1er B, pour les bons soins prodigués.

MURPHY, Michael Arthur

Subitement, à sa résidence, le 27 février 2001, à l'âge de 90 ans, est décédé Michael Arthur Murphy, fils de feu Sarah Ann McCarroll et de feu Pierre Murphy, époux de feu Winifred Hulm Thomas, 1946 (mère de Peter) et de feu Gloria Louise Luzzi, 1993 (mère de Patricia). Il laisse aussi sa bru Sandra, son gendre Janko, ses petits-enfants Laurie-Ann (Michael Pytura), Carolyn, Erin et Michael, sa sœur Johanna McCran, de Toronto, son frère Patrick Murphy, de Kingston, Ontario, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Exposé à la résidence funéraire

Lakeshore Cardinal inc.
560, Bord du Lac Dorval

Les funérailles auront lieu à "The Lady Chapel" de la basilique St-Patrick, entrée par Congress Hall, 454, René-Lévesque Ouest, le samedi 3 mars à 13 h 30 et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à la desserte Notre-Dame de La C des Quatorze Iles, 229, chemin des Quatorze Iles, St-Hyppolyte, Québec, J0R 1P0, seraient appréciés. Visites: vendredi de 19 à 21 h.



PERUSSE (Lamarche), Jeanne

À Montréal, le 28 février 2001, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Jeanne Perusse, épouse de feu Armand Lamarche, mère de feu Claudette (feu Paul Lebeau), Ghyslaine (Adolfo Paz), Daniel (Jocelyne Bernard), grand-mère de Lyne, Chantal, Steve, Olivier, Stéphanie, arrière-grand-mère de Valérie, Ian, Gabriel. Elle laisse également sa sœur Rosa, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire du Plateau
Urgel Bourg

3503, Papineau, Montréal

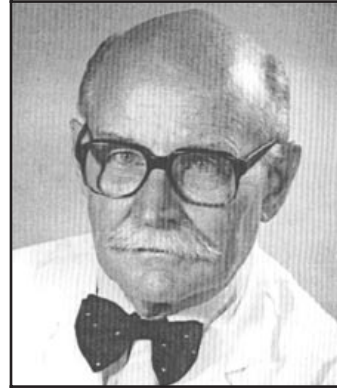
Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars à 13 h en l'église St-Eusèbe-de-Verceuil et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à partir de 11 h.

POIRIER, Denise
1952-2001

À St-Sauveur, le 25 février 2001, est décédée accidentellement Denise Poirier, infirmière responsable de la Clinique de santé des fonctionnaires fédéraux (Complexe Guy Favreau). Elle laisse dans le deuil deux sœurs Lise et Carole. Elle laisse aussi dans une peine immense de grands amis de toujours: Roxane Simard, Maurice Duquette, Lyne Allard, Pierre Fautoux, ses collègues et amis du Complexe Guy-Favreau, et tous ceux qui ont eu la chance de la connaître. Elle nous laisse un riche héritage de joie de vivre, de détermination à toute épreuve, d'humour et de compassion. Elle laisse aussi dans la tristesse tous ses chats et les animaux qu'elle chérissait, ainsi que le petit oiseau qu'elle nourrissait au Complexe Guy-Favreau. Nous sommes tous conviés à célébrer son souvenir le vendredi 2 mars de 19 à 22 h, samedi dès 9 h au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
12415 rue Sherbrooke Est, P.A.T.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars, à 11 h, en l'église Notre-Dame d'Anjou, 8200 Place de l'Église à Anjou.



ROYER, Dr Albert
1918-2001

Le Docteur Albert Royer est décédé le 28 février 2001, à Ste-Agathe, à l'âge de 83 ans.

Il laisse dans le deuil, son épouse bien-aimée, Georgine, ses enfants et leurs conjoints: Louise et Bane, Suzanne, Jean et Nicole, Jacques et Lynda-Ann, Louis et Elaine, ses onze petits-enfants, François, Marie Jeanne, Dounia, Geneviève, Mélissa, Isabelle, Nicolas, Mathieu, Ivan, Frédéric et Viviane ainsi que son arrière-petit-fils Rodérick. Aussi sa sœur Jacqueline Cholette, ainsi que de nombreux parents et amis.

Ayant voué sa vie au bien-être des enfants, il fut diplômé de Harvard (Boston) en hémato-gie et en pédiatrie à l'université de Montréal. Il a oeuvré plus de 50 ans à l'hôpital Ste-Justine, où il a longtemps dirigé le département de pédiatrie. Professeur titulaire de l'Université de Montréal, il a enseigné à plusieurs générations de nos médecins, avec une conviction et une éloquence qui le faisait particulièrement apprécié de ses étudiants.

Parallèlement, il s'est impliqué professionnellement dans de nombreux aspects. Plus jeune major de l'armée de l'Empire Britannique, il termina son implication dans le Corps Médical des Forces armées canadiennes avec le grade de Colonel Commandant. Il a participé au développement des cliniques médicales dans le Grand Nord québécois, a assuré la direction d'un projet d'implantation d'hôpitaux en Tunisie, projet qui dura 15 ans, a participé à la conception et à l'analyse des plans de l'hôpital pour enfants de Dakar (Sénégal), pour lequel le gouvernement canadien a témoigné de l'implication de sa carrière en nommant l'hôpital de son nom.

Il s'est aussi occupé de nombreuses oeuvres et organisations humanitaires, tels que le Centre d'Orientation de Montréal, l'IFRM, le centre Les Marronniers, le village des Enfants et bien d'autres.

La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Guay inc.

974 rue Fortin, St-Jovite

Les personnes désirant faire des dons sont priés de les adresser à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine ou de la Fondation du Centre hospitalier Laurentien.

Les funérailles auront lieu le lundi 5 mars, à 11 h, en l'église de St-Jovite et de là au cimetière St-Jovite. Heures de visites: samedi 3 mars de 19 à 22 h, dimanche 4 mars de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi 5 mars dès 9 h.



SIROIS-MONTPETIT, Christine

À la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke, le 28 février 2001, est décédée, à l'âge de 71 ans, Mme Christine Sirosis-Montpetit, épouse de M. René Montpetit, demeurant à Sherbrooke.

Il n'y aura pas d'exposition. Elle a été journaliste à La Tribune de Sherbrooke, à la Presse Canadienne et à Radio-Canada, agent d'information à l'ONF, rédactrice en chef adjointe de la revue Châtelaine, directrice de l'information au ministère des Communications à Ottawa, directrice des communications à la Commission de la fonction publique et au Commissariat des langues officielles et expert-conseil en communications à la Commission canadienne des droits de la personne.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil Maryse Montpetit, fille de ce dernier, et ses deux enfants, Xavier et Maxime, ses frères Antoine et Louis Sirosis (Joanna Gaffney), ses tantes Kathleen Murray et Aline Sirosis, ses beaux-frères et belles-sœurs, Jean et Guy Montpetit, Réjeanne Patenaude, Kyoko Okumura, ses cousins et cousines Guy Bachand (Fabi Lainé), Pauline Lafond (feu Dr Réal Lafond), Mireille Beaudry (Paul Beaudry), William Murray (Connie Heslop), Dr John Murray (Monica Deacon), Peter Murray (Lucille Bélanger), Michel Murray s.j., Bernard Murray (Francine Fafard), Dr Jean Sirosis (Marthe Guénette), Michel Sirosis (Suzanne Drouin), Gilberte Sirosis (feu Henri-Auguste), ainsi que de nombreux petits-cousins et cousines, de nombreux neveux et nièces et autres parents et amis. Une messe sera célébrée à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (rue Ontario) le samedi 3 mars, à 11 h. La famille y recevra à 10 h 30 ceux qui désirent lui présenter leurs condoléances. Elle remercie la Maison Aube-Lumière et tout son personnel pour les excellents soins prodigués à Christine. En guise de sympathie, des dons à la Maison Aube-Lumière, 226, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec, J1E 2E7, seraient appréciés par la famille.

TEOLI, Antonio
1917-2001

À Montréal, le 1er mars 2001, à l'âge de 84 ans, est décédé Antonio Teoli, époux de Carmela Delli Colli. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Maria, Ida (Douglas Bertoia) et Fiore, ses petits-enfants: Edward et Bianca. Une cérémonie aura lieu à 11 h, le samedi 3 mars, au

Complexe funéraire Loreto
4975, boul. des Grandes Prairies

Au lieu de fleurs, des dons à l'Hôpital Général de Montréal (S.I.C.U., 8e étage) seraient appréciés.

DÉCÈS



BARETTE, Paul

Ancien Chef des nouvelles internationales à Radio-Canada, le journaliste Paul Barette est décédé le 23 février 2001, à l'hôpital St. Mary's, à l'âge de 88 ans. Originaire de St-Romuald, Qc et diplômé du "Newspaper Institute of America de New York" il a fait du journalisme à Québec et à Montréal avant de se joindre à Radio-Canada où il travailla pendant 32 ans. De 1943 à 1945, il fut correspondant de guerre attaché à l'Armée canadienne en Angleterre, Italie, France, Belgique et dans les Pays-Bas. Certaines de ses diffusions sont conservées aux Archives nationales.

Lui survivent un neveu Claude Barette de Laval, Cc, une nièce Suzanne Barette du Massachusetts et plusieurs petits-neveux et nièces.

Un service funèbre privé aura lieu à une date ultérieure. Des dons à sa mémoire peuvent être faits à l'Institut de cardiologie de Montréal, a/s Fonds de recherches, 5000, Bélanger, MtL Qc H1T 1C8. Direction funéraire

Kane & Fetterly inc., 514-481-5301



BERTRAND (Charron), Gertrude
1912-2001

À Ste-Thérèse, le 28 février 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Gertrude Charron, épouse de feu Edouard Bertrand. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jocelyne, Claude (Marie-Reine Amiot), Sylvie (Michel Desjardins), cinq petits-enfants, Janik (Pierre-Éric Thibault), Pascale, Véronique, Myriam et Sophie, un arrière-petit-fils, Thomas, ses trois sœurs, Gilberte, Madeleine et Rolland, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Exposé vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi dès 8 h 30 à la

Résidence funéraire Goyer Itée
57, rue Turgeon, Ste-Thérèse

Les funérailles auront le samedi 3 mars à 10 h en l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de Ste-Thérèse. Des dons à la Fondation Drapeau-Deschambault seraient appréciés.

BOUGIE, Raymond

À Lachine, le 27 février 2001, à l'âge de 87 ans, est décédé Raymond Bougie, fils d'Adrienne Montpetit et de feu Théophile Bougie. Il laisse dans le deuil ses sœurs Solange et feu Carmen, ses frères Bernard, Guy et feu Maurice ainsi que des neveux. Exposé à la

Résidence funéraire J.J. Cardinal
2125, Notre-Dame, Lachine
(514) 639-1511

Les funérailles auront lieu le samedi 3 mars à 11 h en la chapelle de l'église des Saints-Anges, 1475 St-Louis, Lachine et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h, samedi à partir de 10 h.

BOUTIN, Pascal
1918-2001

À Repentigny, le 1er mars 2001, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Pascal Boutin, époux de Mme Clarisse Fournier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Monique (Pierre Laroche), Manon (Alain Poissant), Guy (Diane Émond), Robert (Sylvie Rivest), Lucie, Chantal (André-Georges Leblond), ses petits-enfants Isabelle (Jean-Philippe Gratton), Martin, Xavier, Delphine, Christine, Marc-André, Virginie, Pierre-Philippe et Marie-Audrey, ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé le samedi 3 mars dès 9 h au

Salon funéraire Guay inc.
384, Notre-Dame, LeGardeur

Les funérailles suivront à 11 h en l'église St-Paul-l'Érmitte. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec ou à la Fondation de l'hôpital LeGardeur seraient appréciés.



Soutenir la recherche en épilepsie c'est aider les personnes atteintes à sortir de l'ombre

ÉPILEPSIE CANADA
1 877 734-0873
www.epilepsy.ca

**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

la Baie Rectificatif
 Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au cahier **Destination soldé du week-end (B2-1W)** publié par la Baie en mars 2001.
Page 7. Offre à 10% de rabais sur les appareils électroniques. On aurait dû lire: **Exception: téléviseurs.**
Notre clientèle voudra bien excuser cette erreur.

SAINT-JÉRÔME
 Ville de Saint-Jérôme
APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Jérôme recevra des soumissions pour les contrats ci-dessous mentionnés.

Contrat #1: Réfection de courtes sections de trottoirs et bordures à divers endroits de la Ville

- Trottoir 150 m²
- Bordure 70 m

Contrat #2: Réparation de pavage et de trottoirs à divers endroits de la Ville

- Pavage 65 mm 1200 m²
- Pavage 90 mm 1600 m²
- Pavage de correction 200 l.m.

Contrat #3: Réfection de pavage et de trottoirs à divers endroits de la Ville

- Pavage 15 290 m²
- Trottoir 1739 m²
- Bordure 354 m
- Pavage de correction 260 l.m.
- Pulvérisations, malaxage 12 970 m²

Contrat #4: Réhabilitation de conduites d'aqueduc (enduit d'époxy)

- Aqueduc 150 mm de diam. 930 m
- Aqueduc 200 mm de diam. 300 m

Les personnes intéressées à soumissionner pourront se procurer les documents au Service de la gestion des opérations, situé au 670, rue Trudel, Saint-Jérôme (tél.: (450) 432-0583), à compter du **jeudi 1er mars 2001**, moyennant du dépôt de 50 \$, pour les contrats #1 et #2, 200 \$ pour le contrat #3 et 125 \$ pour le contrat #4. Ces dépôts incluent les taxes et ne sont pas remboursables. Les soumissionnaires devront se conformer exactement aux instructions contenues dans les documents de soumission. La soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à la Ville de Saint-Jérôme ou d'un cautionnement de soumission d'un montant correspondant à 10% de la valeur totale de la soumission ainsi que d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances reconnue s'engageant à fournir des cautionnements d'exécution et de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux. La garantie doit être émise à l'ordre de la Ville de Saint-Jérôme et être valide pour un période de 90 jours à compter de la date de l'ouverture des soumissions. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat. Les soumissions devront être remises en un (1) original et en deux (2) copies dans l'enveloppe scellée prévue à cet effet. Elles devront être reçues au bureau de maître Louise Pépin, Greffier de la Ville, au 10, rue St-Joseph, bureau 301, Saint-Jérôme, province de Québec, J2Z 7G7, au plus tard le **15 mars 2001 avant 11 h**, heure en vigueur localement. Les soumissions reçues seront ouvertes au même endroit, le même jour, à 11 h. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau du Greffier de la Ville et d'obtenir, au besoin, du personnel de ce bureau un accusé de réception. Seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs, en outre de ceux ayant un établissement au Québec, ceux qui ont un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville. DONNÉ À ST-JÉRÔME, ce 21 février 2001.

Le greffier de la ville
LOUISE PÉPIN, avocate



Photo AP ©

Elizabeth Pearson tentait hier de remettre de l'ordre dans la boutique de cristal et de bibelots de sa mère à Olympia, la capitale de l'État de Washington. Selon sa mère, Seran, la boutique aurait subi pour 20 000\$ US de dommages.

**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS**

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et du soutien technique

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumission : 01-7125
 Modules de lecture des compteurs d'eau.
Date d'ouverture : 21 mars 2001
 Dépôt de garantie : 5 % de la valeur du contrat.
 Renseignements : M. Pierre Laberge, agent d'approvisionnement, 872-1060.

Soumission : 01-7117 Services professionnels : Interventions archéologiques dans le cadre du programme d'aménagement et de la mise en valeur des abords du canal Lachine — Pôle Atwater.
Date d'ouverture : 21 mars 2001

Soumission : 01-7119 Services professionnels : Interventions archéologiques dans le cadre du programme d'aménagement et de la mise en valeur des abords du canal Lachine — Pôle Saint-Gabriel.
Date d'ouverture : 21 mars 2001
 Renseignements : Monsieur Pierre Veillette, agent d'approvisionnement, (514) 872-0349.

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du **5 mars 2001, au Service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Z4, entre 9 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30**, contre un paiement de 50 \$, non remboursable.

Vente des cahiers des charges:
 Téléphone : (514) 872-1000
 Télécopieur : (514) 872-2519

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 2 mars 2001
 Diane Charland
 Greffière

Après le séisme, Seattle fait le bilan

LAWRENCE KOOTNIKOFF
 Agence France-Presse

SEATTLE — La ville américaine de Seattle évaluait hier les dégâts du séisme de la veille, le plus puissant depuis un demi-siècle dans la région, soulagée d'un bilan qui, selon les autorités, aurait pu être bien pire.

Au moins 250 personnes ont été blessées, pour la plupart légèrement, dans la région, selon les services d'urgence, qui dépendent de la garde nationale de l'État.

Un homme est mort d'une crise cardiaque, mais il n'est pas certain que ce décès soit lié au séisme de mercredi, d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter.

Deux répliques de faible intensité (de magnitudes 3,4 et 2,7 respectivement) ont été ressenties hier matin, sans faire de victime, selon la direction des services d'urgences de l'État de Washington.

Les sismologues avaient pourtant estimé mercredi peu probables de telles répliques parce que l'épicentre du séisme était situé en profondeur, à quelque 50 km en dessous d'Olympia, la capitale de l'État.

« Nous avons eu beaucoup de chance, car c'était un tremblement très puissant », a déclaré le gouverneur du Washington, Gary Locke, hier matin.

« Si l'épicentre avait été plus proche de la surface ou proche de la faille de Seattle, nous aurions eu des dégâts catastrophiques », a-t-il dit, en soulignant que la politique de mise aux normes antisismiques des bâtiments avait été bénéfique.

M. Locke a même précisé qu'un téléviseur projeté au sol par la secousse avait failli de peu écraser son fils de deux ans.

Le directeur de l'agence fédérale des secours d'urgence (FEMA), Joe Allbaugh, s'est rendu sur place à la demande du président George W. Bush afin de participer à l'évaluation des dommages.

Le gouverneur Locke a estimé à plus de 1 milliard de dollars américains les pertes subies par les entreprises qui ont dû fermer.

Le symbole de Seattle — une prospère métropole de 3,5 millions d'habitants sur le Puget Sound, un bras de mer intérieur du Pacifique — est une tour de 185 mètres de haut baptisée Space Needle (l'aiguille de l'espace).

Elle a bien résisté au séisme, mais des témoins ont dit l'avoir vu osciller et une trentaine de personnes ont été coincées au sommet pendant quelques heures.

Mais les habitants faisaient part de leur soulagement du bilan finalement modéré des victimes, le prenant parfois avec humour.

L'aéroport de Seattle-Tacoma, fermé la veille, a été rouvert pour un nombre limité de vols. Le trafic automobile était fortement perturbé hier.

Les trois grandes multinationales qu'abrite la métropole de Seattle (Microsoft, Boeing et la chaîne de cafés Starbucks) ont été touchées.

Le siège de Starbucks, fortement endommagé, malgré de récents travaux destinés à rendre ce bâtiment vieux de 80 ans résistant aux séismes, est resté interdit au public hier.

Cette région du nord-ouest des États-Unis, traversée par une faille sismique, avait subi en 1949 un tremblement de magnitude 7,1 qui avait fait huit morts.

Au Canada voisin, les habitants de Vancouver et Victoria ont senti la secousse, mais on ne signalait pas de dégâts structurels en Colombie-Britannique.

Améliorations payantes

Agence France-Presse

SEATTLE — Seattle a été sauvée mercredi grâce à l'adoption de normes antisismiques : des tremblements de terre d'une magnitude moins forte que celui qui a secoué le nord-ouest des États-Unis ont fait des centaines de morts et dévasté des villes dans d'autres régions du monde.

Grâce à son programme de modification antisismique, de normes de construction plus strictes et d'éducation du public, Seattle s'en est tiré avec quelques bâtiments détruits et environ 250 blessés. L'amplitude du séisme a été de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter.

Aucun des multiples ponts de Seattle ne s'est effondré, même si plusieurs ont été endommagés et ne seront rouverts au public qu'après un examen sérieux.

C'est que plus de 23 millions de dollars ont été dépensés, sur cinq ans, pour renforcer les ponts, après le fort séisme (de 7,1) qui avait fait 67 morts en 1989 plus au sud en Californie.

**PROJET DE CONSTRUCTION DU PROLONGEMENT DU QUAI
DÉBARCADÈRE DE TADOUSSAC, TADOUSSAC**

Avis est donné au public qu'il peut consulter le dossier afférent du projet susmentionné, qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement en vertu de la section IV. 1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q.2).

BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise essentiellement le prolongement de la face du quai existant, incluant par le fait même la construction d'une face dans l'axe Nord-Ouest agissant à titre de déflecteur de glace. L'ensemble de ces travaux est bordé au Nord-Ouest par le cap de roc existant et couvre une superficie d'environ 20 mètres par 20 mètres.

L'étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui la rendra publique à partir du 27 février 2001. Ce dossier sera disponible pour consultation par le public, aux endroits suivants, tout comme les renseignements sur les lots touchés par ce projet.

CENTRES DE CONSULTATION

Municipalité de Tadoussac 162, rue des Jésuites Tadoussac, (Québec) G0T 2A0 Tél. : (418) 235-4446	Heures d'ouverture Lundi au jeudi 9 h à 12 h 13 h à 16 h Vendredi 9 h à 11 h 30
Université du Québec à Montréal Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin Section des publications gouvernementales 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100 Montréal Tél. : (514)987-4392	Heures d'ouverture Lundi au vendredi 9 h à 22 h Samedi et dimanche 12 h à 17 h

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Québec Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec, G1R 6A6 Tél. : (418) 643-7447 1-800 463-4732 (sans frais)	Montréal 2, Complexe Desjardins Tour Est, 18 ^{ème} étage, bureau 1817 Montréal, H5B 1B4 Tél. : (514) 873-7790 1-800 463-4732 (sans frais)
Heures d'ouverture Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30	Heures d'ouverture Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information à laquelle seront également présents des représentants du ministère de l'Environnement du Québec et de ceux de la Société des traversiers du Québec. Cette rencontre se tiendra :

Le 20 mars 2001 à compter de 19 h 30
Salle du conseil de ville
Municipalité de Tadoussac
162, rue des Jésuites
Tadoussac, (Québec) G0T 2A0

Entre le 27 février 2001 et le 13 avril 2001, toute personne, groupe, ou municipalité peut transmettre une demande d'audience publique relativement à ce projet au ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Paul Bégin, Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^{ème} étage, Québec, (Québec) G1R 5V7.

Cet avis est publié par la Société des traversiers du Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R. R. Q., 1981 c.Q-2, r.9) adopté en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L. R. Q., c. Q-2).

Émis par la Société des traversiers du Québec, 27 février 2001
 Nathalie Laroche, conseillère en communication

Une mauvaise décision

**ANDRÉ TRUDELLE
LE BRIDGE**

atruelle@lapresse.ca

Avec deux As et une fourchette à Co, Ouest contre la manche à Tr demandée par le camp Nord-Sud. Ce dernier surcontre. Ouest entame sous son As de Pi pour un retour fatal. Comment jouez-vous, en Sud pour réussir le contrat?

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: Nord-Sud			
NORD			
♠ D 7 5			
♥ 9 7 6 4			
♦ 9 4			
♣ R V 10 4			
OUEST		EST	
♠ A 8 6 4 2		♥ R V 10 9 3	
♦ A D V 10 5		♣ 3	
♦ 6 2		♦ D V 8 7 5	
♣ 5		♣ 8 7	
SUD			
♠ aucun			
♥ R 8 2			
♦ A R 10 3			
♣ A D 9 6 3 2			
Les enchères:			
SUD	OUEST	NORD	EST
1 Tr	contre	1 K	2 Pi
3 Tr	4 Pi	5 Tr	pas
surcontre	contre	surcontre	surcontre
	pas	pas	pas
Entame: 8 de Pi			

Infographie La Presse

L'enchère de 1 Tr par Sud relève du système Précision (16 pts plus). Le contre d'Ouest indique les deux couleurs majeures. Le 1 K de Nord montre une main faible de 6-7 points. Le reste est naturel. Avec deux As et un partenaire qui gage, Ouest se croit justifié de contrer. Sud surcontre.

Ouest entame du 8 de Pi avec l'espoir d'encaisser deux Co si Est peut prendre la main. Mais Sud coupe. Évaluant ses options, le déclarant joue un petit atout vers le 10 au mort et revient du 9 de K qu'Est laisse filer. Sud joue petit et le 9 tient. Retour d'un petit K qu'Est couvre et que le Roi gagne. Ouest fournit.

Petit Tr vers le Roi et Pi coupé. As de K. Le mort se défait de la Dame de Pi. Le 10 de K est coupé au mort et petit Co vers le 8. Ouest gagne du 10, encaisse l'As de Co et doit rendre les armes.

Au lieu de contrer, Ouest aurait été plus habile s'il avait opté pour le sacrifice à 5 Pi qui ne chute que d'une levée pour un bon manieur de cartes.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

2 mars 2001

Page E8 manquante